

CH.D.

De: daniel.comblin@gembloux.be de la part de Daniel Comblin
[daniel.comblin@gembloux.be]
Envoyé: jeudi 5 juillet 2012 11:22
À: Daniel Comblin
Objet: NEWS 5 - Groupement de vente des CV
Pièces jointes: image002.gif

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

NEWS 5 – juin-juillet 2012

Groupement de vente de CERTIFICATS VERTS

Voici les dernières nouvelles de notre groupement de vente des certificats verts.

1. Infos sur l'évolution du groupement au 04/07/2012
2. Collaboration à l'organisation du groupement
3. Evolution du marché des CV pour 2012 et suivantes
4. Perspectives de vente à court et moyen terme et encodage de vos index

Rappelons que notre groupement est ouvert à tous les producteurs situés en Région wallonne et que son objectif est de s'inscrire dans la durée de l'octroi des certificats verts (soit 15 ans pour les anciens et 10 ans pour les installations actuelles).

A ce stade, ceux qui ont rempli un formulaire d'adhésion à notre groupement ne s'engagent à rien d'autre qu'à une intention de faire partie du groupement.

Nous garantissons la confidentialité des informations transmises via le formulaire.

Nous ne demanderons un engagement effectif de vente que lorsque nous aurons une proposition claire de prix auprès d'un acheteur/fournisseur précis.

Nous demandons à chacun de nous informer du changement de leur situation (nombre de CV à vendre ou transaction effectuée,...) et des opportunités d'achat dont il a connaissance.

Des informations sont transmises par messagerie électronique au moins une fois par trimestre ou lorsque nous avons une offre sérieuse ; dans ce cas, il convient parfois de répondre dans les jours qui suivent et donc de relever sa boîte de messagerie régulièrement.

1. Infos sur l'évolution du groupement au 04/07/2012

A ce jour, notre groupement progresse toujours et dénombre **486 formulaires rentrés pour un total de 17.441 CV**, ce montant comprend ceux des entreprises membres du Groupement des Entreprises de Gembloux (environ 300 CV à ce stade).

Un installateur qui a rassemblé plus de 1.000 CV pense toujours à nous rejoindre.

A ces montants s'ajoutent les CV de la Ville de Gembloux : **360** (mi 2012) à **906** (fin 2012);

à noter que la commune de Waremmes s'est également associée et que d'autres communes pensent également à nous rejoindre.

Nous dépassons un total de 17.800 CV.

Le seuil de **20.000 CV sera atteint** très certainement dès le mois prochain, car de nouveaux membres nous rejoignent chaque jour.

Moyenne de la puissance installée des membres du groupement = 5.173 Wc. (hors Ville de Gembloux 95 kWc)

Puissance totale installée pour l'ensemble des membres (Ville comprise) = 2.609 kWc

Production totale annuelle pour l'ensemble des membres (Ville comprise) = 2.348 MWh (soit 15.971 CV/an)

Cette production correspond à la consommation annuelle de 652 ménages moyens.

Répartition géographique des membres du groupement :

- Ville de Gembloux = 20%
- Communes proches (10) de Gembloux = 30%
- Province de Namur = 54%
- Province de Liège = 18%
- Province de Brabant Wallon = 14%
- Province de Hainaut = 9%
- Province de Luxembourg = 5%

Répartition des fournisseurs d'électricité des membres du groupement :

- Electrabel = 44,7%
- Luminus = 18,2%
- Lampiris = 14,9%
- Essent = 10,2%
- Nuon = 8,2%
- Belpower = 2,2%
- Octa+ = 1,1%
- Energie 2030 = 0,4%

2. Collaboration à l'organisation du groupement :

Appel à bonne volonté toujours ouvert

Le comité d'organisation de notre groupement se compose désormais de 8 personnes :

- Daniel Comblin (Liernu + conseiller Ville de Gembloux)
- Félix Huret (Sauvenière)
- Philippe Mouchet (Emines)
- Claire Parmentier (Gembloux)
- Jean-Marie Simon (Bouge)
- Bruno Sohet (Wavre)
- Philippe Verheerstraeten (Sauvenière)
- Cédric Willot (Ernage)

Toute autre personne intéressée est la bienvenue ; les tâches à accomplir sont les suivantes : réunion de coordination (1 à 2 par mois, dont avis stratégique sur les orientations du groupement), contacts et/ou rencontres avec les acheteurs et/ou fournisseurs d'électricité, diffusion des infos auprès des membres du groupement,...

Avis aux amateurs.

3. Evolution du marché des CV pour 2012 et suivantes

La Commission Wallonne pour l'Energie (CWAPE) a récemment remis un avis au Gouvernement wallon sur l'évolution du marché des certificats verts (avis CD-12e07-CWAPE-380 du 9 mai 2012).

Cet avis peut être résumé comme suit :

« Après chaque quota trimestriel, la CWAPE évalue et publie l'état du stock de certificats verts sur le marché. Une partie de ce stock a toutefois déjà fait l'objet d'un achat par les fournisseurs ou gestionnaire de réseau soumis à l'obligation de quota. Une partie seulement de ce stock est donc toujours sur les comptes des producteurs d'électricité verte.

La CWAPE constate que ce stock augmente rapidement depuis le milieu de l'année 2011.

Dans son dernier rapport spécifique, la CWAPE estimait le stock fin avril 2012, à 4.250.000 CV ce qui est largement supérieur au quota demandé aux fournisseurs pour l'ensemble de l'année 2012.

Outre les effets de la crise économique sur l'évolution des consommations d'électricité, c'est essentiellement l'évolution croissante et supérieure aux prévisions des installations solaires photovoltaïques d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW qui en est la cause, avec des taux d'octroi de certificats verts qui restent très élevés durant les premières années. Si aujourd'hui, les CV octroyés aux producteurs photovoltaïques représentent 21% du total des CV sur le marché, ces CV représenteront 40% du total fin 2012.

Sur base d'un certain nombre d'hypothèses, la CWaPE estime l'évolution relative de l'offre et de la demande sur le marché des certificats verts sur la période 2012-2020 comme suit :

Année	SOLWATT (1a) CV/an	AUTRES (1b) CV/an	Octroi (2) = (1a) + (1b) CV/an	Demande (4) CV/an	Stock fin d'année (5) CV/an
2011	1.327.707	2.950.000	4.277.707	2.401.179	3.126.527
2012	2.295.707	3.304.000	5.599.707	2.829.390	5.896.845
2013	3.072.207	3.700.480	6.772.687	3.566.569	9.102.962
2014	3.124.207	4.144.538	7.268.745	4.288.370	12.083.337
2015	2.994.207	4.641.882	7.636.089	5.005.226	14.714.201
2016	2.929.207	5.198.908	8.128.115	5.754.652	17.087.664
2017	2.799.207	5.822.777	8.621.984	6.169.438	19.540.209
2018	2.695.207	6.521.510	9.216.717	6.591.813	22.165.113
2019	2.669.207	7.304.091	9.973.298	7.021.885	25.116.526
2020	2.435.207	8.180.582	10.615.789	7.459.769	28.272.547
Total	26.342.069	51.768.768	78.110.837	51.088.291	

Perspectives d'évolution du stock de certificats verts

Le tableau ci-dessus illustre l'évolution du déséquilibre entre offre et demande sur le marché des certificats verts. Le stock estimé en fin de période (fin 2020) correspond sensiblement au total des CV octroyés aux installations Solwatt.

Le stock de certificats verts en fin d'année constitue un bon indicateur de l'évolution du déséquilibre sur le marché. Ce stock correspond à la différence entre les certificats verts disponibles (offre), octroyés pendant l'année ou les années précédentes, et les certificats verts annulés pour satisfaire aux obligations de quota (demande) de l'année.

Sur base de ces prévisions, on ne peut que constater l'aggravation de la situation sur l'ensemble de la période 2012-2020. »

Consciente de la gravité de la situation du marché, la CWaPE a fait une série de propositions au Gouvernement wallon afin de rétablir l'équilibre du marché des années antérieures.

Notre groupement est bien évidemment attentif à toute la problématique et informera les membres des modifications de la situation qui ne manqueront pas de survenir dans les prochains mois.

Hormis la vente des CV au prix minimum garanti par la Région wallonne à 65 €, il n'existe **à court terme aucune perspective de vendre des CV aujourd'hui sur le marché**. Il est néanmoins **possible que le marché se relance quelque peu en fin d'année 2012**, les fournisseurs cherchant déjà à ce moment à refaire du stock en prévision des quotas pour l'année 2013. Les prix qui seront proposés à ce moment restent à ce stade totalement spéculatifs.

Lors du message info de mars dernier, nous évoquions **la possibilité de rachat des CV au prix de 90 € par un petit fournisseur d'électricité** ; en l'occurrence, il s'agissait d'Energie 2030. Deux conditions contraignantes étaient cependant exigées :

- la prise d'actions dans la société à hauteur de 5.000 € (condition rencontrée par notre groupement via un membre possédant déjà des actions),
- la recherche de clients consommateurs d'électricité, à concurrence d'un client par CV ; ce qui signifie que nous devons trouver 17.000 clients, alors que les premiers CV n'auraient été payés qu'en juillet 2013 ; nous avons dès lors proposé au fournisseur qu'il mette en place lui-même ce service de recherche de clients et qu'il se rétribue en payant les CV moins cher ; le fournisseur a promis d'étudier cette possibilité pour 2013 ; en attendant, **notre groupement a cessé les négociations avec ce fournisseur**, qui reste néanmoins toujours une piste possible pour 2013-2014.

4. Perspectives de vente à court et moyen terme

A ce jour, les **perspectives de vente des CV** sont les suivantes :

- **les 40 CV anticipés** que chaque producteur peut vendre à tout moment à Elia au **prix minimum garanti de 65 €**, par l'intermédiaire du formulaire de la CWaPE, avec un délai de paiement de 60 jours.
- **les CV sur les productions depuis 2008 jusque mi 2012**, qu'on peut vendre au **prix du marché** et qu'on pourra vendre au prix garanti lorsque le Gouvernement wallon aura édicté un nouvel **arrêté permettant un effet rétroactif pour le prix garanti** (à ce jour, lors de l'encodage de vos index, ceux qui ont coché la case « vente libre », n'ont plus accès au prix minimum garanti, raison pour laquelle le Gouvernement wallon a promis de prendre un arrêté d'ici la fin 2012 permettant un « retour en arrière » vers le prix minimum garanti),
- **attendre la relance éventuelle du marché à partir du dernier semestre 2012**, voire de début 2013.

Pour celles et ceux qui sont pressés par un **besoin de liquidités à très court terme**, il leur est conseillé non pas de vendre sur le marché, mais de recourir au prix minimum garanti auprès du gestionnaire de réseau via la CWaPE, de façon à ne pas augmenter encore plus les stocks et par là contribuer au non redémarrage du marché.

Nous tenons le formulaire de la CWaPE à la disposition sur demande des personnes intéressées par vendre les 40 CV anticipés selon cette formule.

Les personnes qui sont dans cette situation peuvent également encoder leur index de production sur le site de la CWaPE en cochant la case « vente à Elia au prix garanti »

Nous demandons à celles et ceux qui prendraient une telle décision, de nous le faire savoir dès que possible.

En ce qui concerne les **perspectives de vente à moyen terme**, il faut savoir que les entreprises grosses consommatrices d'électricité ont la possibilité de négocier l'achat de leurs certificats verts indépendamment de l'électricité achetée à leur fournisseur.

Dans le cadre de notre groupement, nous avons réuni suffisamment de CV pour pouvoir **répondre à des appels d'offre de la part de ces gros consommateurs d'électricité**.

Notre groupement va privilégier cette piste dans les mois qui viennent.

Conseils d'encodage de vos index pour ceux qui ne souhaitent pas vendre à court terme

Devant l'incertitude du marché actuel des certificats verts et tant que le Gouvernement wallon n'a pas pris son nouvel arrêté permettant l'effet rétroactif sur le pris minimum garanti, **nous vous conseillons de ne pas encoder vos index** de production de votre compteur vert jusqu'à nouvel ordre sur le site extranet de la CWaPE (sauf si vous avez une production de près d'un an à encoder, mais soyez attentif à cocher la bonne case « vente libre » ou « vente à Elia »).

Le service extranet de la CWaPE est par ailleurs indisponible jusqu'au 16 juillet inclus pour cause de changement du système informatique de la CWaPE.

Bonne journée.

Pour le Comité d'organisation,

Daniel COMBLIN

Conseiller Energie

Service Travaux

Ville de Gembloux.

Tél. 081/62.50.92.